



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 27407

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conclusions du rapport de M. Roger Guesnerie, professeur au Collège de France au sujet de la filière sciences économiques au lycée. Si trois réussites de la filière sont mises en exergue par les auteurs (forte progression des effectifs, orientation majoritaires des bacheliers ES en phase avec leur formation initiale et réussite satisfaisante de ceux-ci dans l'enseignement supérieur), ce document relève nombre de maux, parmi lesquels l'encyclopédisme des programmes trop chargés, l'ambition excessive de vouloir traiter tous les grands problèmes de la société et enfin l'approche jugée par trop compassionnelle de cet enseignement. Les préconisations, à même de soigner ces maux, proposées par les auteurs sont multiples, comme par exemple le renforcement des synergies avec l'histoire et les mathématiques, l'extension de l'enseignement des sciences économiques à tous les élèves de la seconde, l'insistance sur l'acquisition de connaissances et compétences précises, la limitation du nombre des concepts, outils et modes de raisonnement propres à cette matière et à la sociologie, la refonte importante des manuels et le recours à davantage de travail en groupe et/ou d'études de cas. Aussi elle souhaite qu'elle lui indique sa position relativement à ces préconisations, ainsi que les mesures envisagées à la lecture de ce rapport.

Texte de la réponse

Le contenu d'enseignement de la filière sciences économiques et sociales a été, effectivement, l'objet d'un travail d'analyse entrepris par une commission mandatée par Xavier Darcos et présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France. Cette commission était invitée à faire toutes les propositions utiles pour améliorer la qualité des programmes. La prise en compte des préconisations de cette commission dont le travail s'est achevé en juillet 2008, devra s'inscrire dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique qui fait l'objet actuellement de consultations approfondies avec l'ensemble des partenaires concernés. Dès que le ministre de l'éducation nationale aura pris les décisions pour le nouveau lycée, des groupes d'experts seront nommés pour concevoir les nouveaux programmes dans toutes les disciplines, dont les sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27407

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6065

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9967